

Synthèse du rapport de M. Edouard Geffray :

« Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image de qualité – propositions pour une ambition renouvelée en matière d'éducation à l'image et en faveur du développement de Ma classe au cinéma »

Rapport à l'attention de Madame la ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale et de la recherche et de Madame la ministre de la Culture

Ce rapport, au-delà de Ma classe au cinéma, vise à faire évoluer l'ensemble de l'éducation au cinéma et à l'image. Il est le fruit d'une **cinquantaine d'entretiens**, de nombreux acteurs de l'écosystème de l'éducation au cinéma, publics comme privés, nationaux ou locaux.

1. Etat des lieux : Ma classe au cinéma, un dispositif central dans l'éducation au cinéma et à l'image mais exposé à des vulnérabilités

Ma Classe au cinéma, né en 1989, est **unaniment salué** par l'ensemble de l'écosystème de l'éducation au cinéma mais aussi par la Cour des Comptes dans son récent rapport, pour sa qualité, sa pérennité, son caractère partenarial et son efficacité budgétaire. Ce dispositif s'inscrit dans un ensemble de programmes et dans un écosystème plus vaste, visant à développer une **éducation au cinéma**. Cette éducation est d'autant plus cruciale alors que le temps d'écran des jeunes n'a jamais été aussi important et qu'ils consomment, sur ces écrans, des contenus courts, non éditorialisés et qui ne permettent pas de poser l'enjeu du recul et de l'esprit critique.

Ma Classe au cinéma est le premier dispositif d'EAC en France, couvrant la quasi-totalité du territoire, touchant chaque année un élève sur six et impliquant un professeur sur dix. Il se fonde sur une double logique d'**universalité** (avec un pilotage national) et de **diversité** (avec des déclinaisons par niveau et territoriale).

Pourtant, l'éducation à l'image, et singulièrement le dispositif Ma classe au cinéma, sont exposés à des vulnérabilités :

- **Des enjeux de financement** : les modalités de financement de Ma Classe au cinéma sont variables d'un territoire à l'autre
- **Une place périphérique dans les programmes scolaires**
- Un **modèle de formation fragilisé** par les nouvelles règles de formation des professeurs dans le cadre de l'évolution de la doctrine de l'Education nationale sur le remplacement de courte durée
- Des risques croissants d'une **autocensure par les professeurs**, dans un contexte de « sensibilité » croissante des parents comme des élèves
- Une éducation au cinéma et à l'image **sans relais suffisants à l'extérieur des dispositifs « scolaires »** : pas de lieux d'initiation et d'accompagnement périscolaire

Les inscriptions au dispositif Ma classe au cinéma ont connu des **baisses importantes lors de ces deux dernières années scolaires**. Ces évolutions sont principalement liées à deux réformes mises en œuvre par le ministère de l'Education nationale : d'une part, le changement des règles de départ en formation dans le cadre de l'amélioration des **remplacements de courte durée**, qui a abouti à transférer, dans le second degré, une large partie des formations en dehors du temps scolaire ; d'autre part, la mise en place des **groupes de besoin** en 6^{ème} et 5^{ème}, qui a modifié la composition des groupes classes et le rattachement d'un groupe d'élèves constant au même professeur. Ainsi, on relève une **baisse de 16% des collégiens inscrits**, qui fait suite à une première baisse de 4% à la rentrée 2023. En lycée, la baisse est plus limitée, de l'ordre de -2%, après une baisse de -3% l'année précédente.

2. Mesures proposées

Mesure	Description de la mesure	Modalités pratiques
1/ Adosser l'éducation au cinéma et à l'image aux programmes d'enseignement, notamment au collège, pour étendre autant que possible la fréquentation des œuvres cinématographiques	i) introduire dans les programmes (d'abord le cycle 4) qu'une au moins des thématiques traitées, au choix des professeurs, donne nécessairement lieu à un prolongement artistique (cinéma, théâtre...) ii) dans le cadre de la refonte du programme des arts plastiques : élargissement aux arts visuels iii) créer un référentiel de formation qui concentre l'ensemble des éléments d'éducation à l'image sur toute la scolarité, avec des temps dédiés et un rôle affirmé des partenaires culturels et institutionnels	Délai d'application : rentrée 2026 Coût : quasiment nul
<i>Repenser la formation dans le cadre de Ma Classe au cinéma et au-delà, et créer un diplôme interuniversitaire d'éducation au cinéma</i>		
2/ Préserver autant que possible les formations Ma classe au cinéma des nouvelles règles de formation hors temps scolaire (RCD)	Sous réserve, d'une part, des formations sur petites vacances pour lesquelles les professeurs sont indemnisés et, d'autre part, de minimiser autant que possible les effets sur les temps d'enseignement	Application : rentrée 2025
3/ Créer un diplôme interuniversitaire d'éducation au cinéma	Formation diplômante de 60 à 120h portée par plusieurs universités. Ouvert aux professeurs et autres personnels de l'éducation nationale intéressés, mais aussi à toute personne voulant acquérir un niveau d'expertise en la matière : exploitants, professionnels du cinéma, personnels des collectivités territoriales, médiathèques... Maquette de formation élaborée par les universités en lien avec l'ensemble des acteurs de l'éducation au cinéma puis soumise aux instances universitaires. Objectif de 10 professeurs du public par an ce qui permettrait une couverture totale en 5 ans.	Coût : à définir avec les universités ; de l'ordre 350 k€ pour 1000 personnels. Calendrier : démarrage des formations à l'automne 2025 ou rentrée 2026.
4/ Diversifier les modalités pratiques de formation pour Ma classe au cinéma et renforcer les liens des coordinations territoriales en la matière	i) Formations plus resserrées et transversales, inscrites dans les plans départementaux et académiques de formation ii) faciliter le visionnage des films en amont iii) possibilité d'accès aux formations en rediffusion iv) webinaires réguliers pour les professeurs en petit groupe.	
5/ Encourager et accompagner la mutualisation des formations au niveau territorial	i) systématiser un appui au partage d'outils, formations et ressources au niveau académique ii) réexamen, national et territorial, des ressources en partant de celles élaborées au plus près du terrain, pour ne pas démultiplier les productions	

Mesure	Description de la mesure	Modalités pratiques
6/ En lien avec l'adossement aux programmes, donner de premières clés d'éducation à l'image en formation initiale	Module d'EAC dans les formations de master des professeurs stagiaires, et initiation à Ma Classe au cinéma	Coût : nul Calendrier : rentrée 2026
Sécuriser le financement de Ma classe au cinéma, sur l'ensemble de la chaîne		
7/ Sécuriser financièrement les coordinations territoriales	i) flécher les crédits des DRAC pour les coordinations au titre des politiques nationales ii) mieux associer les collectivités territoriales à la gouvernance et leur assurer une reconnaissance iii) fonds d'appui du CNC pour les coordinations porteuses de projets de transformation (équipements informatiques, acquisition d'outils de formations en ligne...) favorisant la mutualisation de ressources pédagogiques au niveau national ; ou visant la création de temps (festival, semaine...) ou espaces de rencontres avec des professionnels.	i) janvier 2027 iii) Montant à déterminer par le CNC. Estimation d'un besoin de 150 à 200 k€. Calendrier : - lancement de l'appel à projets : juin 2026 - financement et lancement des projets : septembre 2026
8/ Sécuriser le financement de la billetterie en priorisant une partie de la part collective du pass culture sur les offres culturelles à tarif négocié	Prioriser 30 ou 40 % du montant de la part collective pour les dépenses faisant l'objet d'un tarif négocié soit au niveau national, soit au niveau territorial.	Modification de l'arrêté dans l'été pour une mise en œuvre rentrée 2025
9/ La question sensible des transports : soutenir le développement des circuits itinérants dans les « zones blanches » du cinéma	→ Salle de projection labellisée par la DRAC dans l'établissement, qui deviendrait le centre de projection de son secteur en cas de nombre insuffisant de salles locales → Appels à projets du CNC pour soutenir ces initiatives	Elaboration de l'appel à projet par le CNC : été 2025 Financement : S1 2026
Renforcer l'ancrage de Ma classe au cinéma et la fidélisation de ceux qui y participent		
10/ Valoriser la marque Ma classe au cinéma en créant un « label » affiché à l'entrée de chaque école ou établissement participant et faisant état des partenaires (collectivités locales, salle de cinéma concernée, etc.)	Création d'un kit de communication par le CNC autour de Ma Classe au cinéma, qui serait personnalisable à l'échelle départementale ou régionale, et déclinable sur différents supports : bande annonce, affiches à l'entrée de l'établissement, cahier de liaison, ENT et Pro-note...	Rentrée 2025
11/ Créer un statut de <i>professeur ami du cinéma</i> pour les professeurs impliqués dans le dispositif	Carte CNC qui pourrait leur donner droit, dans les salles partenaires, à des réductions, invitations à des avant-premières ou rencontres avec des professionnels du cinéma	Rentrée 2025
12/ Fidéliser les élèves : et si Ma classe au cinéma vivait au-delà de la classe ?	Autoriser les élèves n'ayant pas pu assister à l'une des trois séances à conserver le bénéfice de leur place au « tarif Ma classe au cinéma » pour assister à une séance ouverte au public de leur cinéma partenaire. Ou dans le cadre d'une 4 ^{ème} séance.	Coût billetterie : aucun coût supplémentaire pour un film manqué, déjà budgété

Mesure	Description de la mesure	Modalités pratiques
13/ Encourager les dispositifs scolaires complémentaires de Ma classe au cinéma	- développer les ciné-clubs au collège et au lycée ; - valoriser les concours et prix (type Renoir ou Ecris ta série)	
Améliorer la gouvernance de Ma classe au cinéma en renforçant l'association des collectivités et en laissant plus de marges de manœuvre aux professeurs		
14/ Assurer effectivement l'association des collectivités territoriales au pilotage local de Ma classe au cinéma	Mieux structurer la place et la représentation des collectivités territoriales dans les comités de pilotage territoriaux : participation à un haut niveau de représentation, être informées à chaque étape du dispositif.	
15/ Donner, là où c'est possible, plus de marges de choix aux professeurs engagés dans le dispositif	Favoriser la possibilité pour les professeurs de choisir le 3 ^{ème} film parmi une pré-sélection.	
Offrir la possibilité aux élèves qui le souhaitent d'avoir un parcours renforcé en cinéma		
16/ Autoriser et favoriser la création de conservatoires municipaux et départementaux de cinéma	Ils permettraient aux jeunes qui le souhaitent de développer des capacités techniques et scénaristiques. Développement dans les conservatoires les plus à même de porter cette nouvelle discipline	Modification du décret en Conseil d'Etat : septembre 2025 ; Ouverture : Rentrée 2026
17/ Consolider et augmenter le nombre de classes à horaires aménagées cinéma (CHAC)	Implantation dans la logique de créer des écosystèmes formation/production artistique complets. Dans l'immédiat, cible d'une CHAC par région, soit un peu plus qu'un doublement.	Coût : 0,5 ETP par CHAC, soit 5 ETP pour 10 CHAC supplémentaires. Calendrier d'ouverture : rentrée 2026
18/ Renforcer la formation des futurs scénaristes et professionnels du cinéma	i) ajuster le programme de la spécialité cinéma en classe de 1ère et de Terminale, en y renforçant le poids de l'écriture scénaristique ii) procéder à une actualisation de la carte des formations, notamment sur les diplômes de la voie professionnelle, dans l'objectif de dynamiser les écosystèmes locaux en faisant coïncider les bassins économiques de la filière, l'ouverture de conservatoires, l'implantation de CHAC, les spécialités	
Créer les nouveaux lieux patrimoniaux du cinéma : musée du cinéma, bibliothèque nationale des scénarii et rendez-vous annuels de l'éducation au cinéma		
19/ Vers un lieu national de collection, éducation et coopération associant professionnels du secteur, chercheurs et pouvoirs publics	Projet de musée du cinéma qui jouerait un rôle de pôle de ressources et réflexion opérationnelle sur les évolutions à venir du cinéma.	